

Leudelage, le 22 janvier 2024

*Renseignements concernant le chantier :
Entreprise Sopinor ; Tel. 52 30 06*

AVIS DE CIRCULATION

Réglementation temporaire de la circulation routière à l'occasion des travaux de la voirie, à partir du lundi, 22 janvier 2024 jusqu'à la fin du chantier.

Concerne: Chemin rural au lieu-dit Bannatsch

Madame, Monsieur,

En raison de travaux de voirie dans le cadre de la construction du lotissement dit « Eelchesgewan 2 », le chemin vicinal au lieu-dit « Bannatsch » est barré à toute circulation y compris pour les piétons et ce pour environ une année.

Une signalisation adéquate sera mise en place.

Veuillez svp respecter les déviations indiquées.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins

Lou LINSTER, Bourgmestre
Vanessa BALDASSARRI ép. DEMOLING, Echevine
Jean Pierre ROEMEN, Echevin

